

de la Vôge est candidat au label Forêt d'exception. Une candidature unique en son genre puisqu'elle mêle forêts domaniales et communales avec un but commun : mettre en avant les atouts du territoire pour y insuffler une nouvelle dynamique.

Le massif de Darney - La Vôge est candidat au label forêt d'exception. Une candidature unique en son genre. « Le label, créé par l'ONF existe depuis 2010 », explique Olivier Pivot, adjoint à l'Unité territoriale de Darney à l'ONF. « Il en existe une quinzaine, uniquement des forêts domaniales. C'est la seule et unique candidature qui intègre des forêts communales. » Et pour cause, pas moins de 80 communes adhèrent au projet. Le dossier sera examiné par la commission nationale d'orientation.

« Pour candidater, il faut montrer qu'il y a une dynamique. On a de nombreux projets à développer avec les partenaires : les communes, la Région, le Département, les associations qui voudront se joindre à nous etc. », précise Denis Dagneaux, directeur d'agence à

que l'existant mais aussi la dynamique du territoire.

Le massif a de nombreux atouts, à commencer par ses chênes. « C'est un cru classé pour les merandiers, c'est le 5^e cru de France. C'est son atout majeur mais ce n'est pas le seul », précise Olivier Pivot. « Il y a tout ce qui est biodiversité. Comme le Milan Royal. » La forêt accueille également du gibier, mais aussi la majorité de la population de cigognes noires du Grand Est, une espèce rare.

Pépîte brute

« Ce qui rendra la forêt exceptionnelle, c'est ce qu'on en fera. C'est une pépîte brute », insiste Denis Dagneaux. Le projet se décline en trois angles : protéger, produire et accueillir. « On produit du bois de différentes essences forestières. 80 % de feuillu et 20 % de résineux et notamment des chênes grand cru. On protège mais on n'en fait pas trop la publicité justement pour bien protéger. Et accueillir, on n'accueille quasiment pas. » C'est donc un point sur lequel vont se concentrer certains projets déclinés sur trois niveaux. D'abord des projets standards avec de l'accueil du public

Accueillir pour mieux protéger

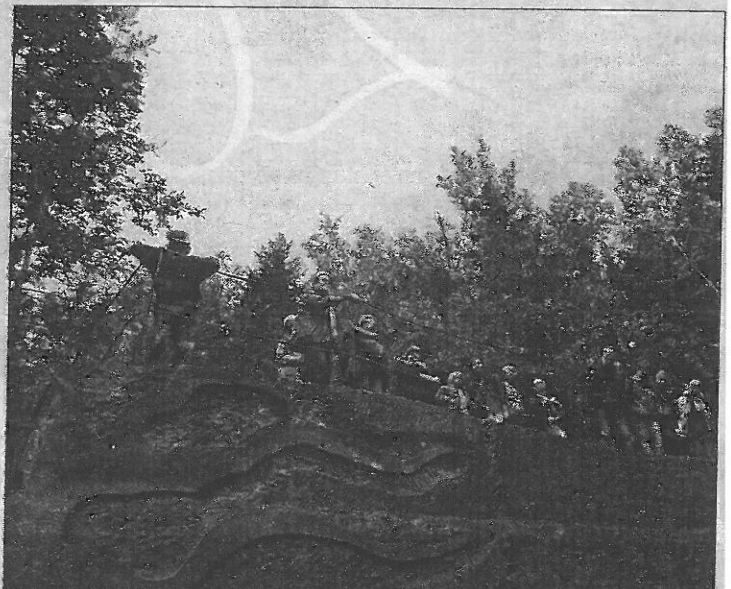
L'ONF souhaite également développer les mobilités douces, à pied, à vélo, à cheval et créer des aires d'accueil avec du mobilier et bois local. Ce sera par exemple le cas à l'aire de la Flechière, à Hennezel. Une certaine modernisation est également à l'ordre du jour. « Il y a des espèces emblématiques, l'idée c'est que les gens puissent les découvrir sans les déranger. Ça veut dire aussi qu'on va installer des caméras et qu'on pourra aller sur Internet pour observer en direct sans forcément indiquer le lieu précis. C'est accueillir pour mieux protéger. »

Maya DIAB

Label forêt d'exception : un atout selon le maire de Bonvillet

François Thiery maire de Bonvillet en est convaincu : la labellisation du massif de la Vôge est un atout pour sa commune et le tout le territoire.

« C'est un atout touristique très fort. Mais aussi économique avec les entreprises qui travaillent le bois. » Pour lui, la labellisation de la forêt permettrait d'augmenter l'attractivité du secteur. « Cela aura un impact sur les gens qui vont vouloir venir y résider. » Cela engrangerait à terme des naissances et donc une augmentation de la population. La commune a récemment rouvert ses carrières de grès pour que le grand public puisse les visiter. « Nos projets pédagogiques sont soutenus par l'Éducation nationale. Le site pourrait faire partie d'un circuit à thème », avance l'édile qui annonce également avoir des contacts « sérieux » pour la reprise du site des Rochottes, en bordure de forêt. « On parle de plus en plus de la labellisation dans les médias, ça a pu jouer. On



La commune de Bonvillet a rouvert ses carrières pour des visites. À terme, elles pourraient faire partie d'un circuit à thème. Photo d'archives VM

a besoin de remettre des sites en valeur. »

Le maire aimerait également que le cuveau des fées soit remis en valeur et que des activités soient remises en place comme les balades contées en forêt. « Comment les gens vont-ils respecter la forêt s'ils ne la connais-

sent pas ? » Cela rejoint le projet de l'ONF dont l'un des axes porte sur l'accueil et l'éducation du public aux problématiques de la forêt : sa faune, sa flore mais aussi son fonctionnement global et le patrimoine qu'elle abrite.

M. DIAB